

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

Siret 40 391 613 300 040

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Comptes Annuels

Tableaux de gestion

Détail des comptes

Dossier Fiscal



Cabinet Frank DROZE, Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

Siret 40 391 613 300 040

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE



Cabinet Frank DROZE, Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

PHONE WEB

Attestation de l'Expert Comptable

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise : PHONE WEB.

ayant son siège social : 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

Siret : 40 391 613 300 040

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise PHONE WEB, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018

et présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan :	1 436 936,97 EUR
Chiffre d'affaires :	1 955 149,55 EUR
Résultat de l'exercice :	150 673,59 EUR

3. CONCLUSION

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux Comptes de l'entreprise, il a été convenu qu'ils ne donneraient pas lieu à émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles. Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le Commissaire aux Comptes

Fait à Paris le 28 avril 2019

Frank DROZE, Expert Comptable



Cabinet Frank DROZE, Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : 0146220445 - Télécopie : 0142672344 - Email : fdroze@droze.fr

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

BILAN : ACTIF au 31 déc 2018					
(EUR)		Valeurs Brutes	Amort. et Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes au 31 déc 17
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)					
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	6 394	6 196	198	198
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel & outillage				
	Autres immobilisations corporelles	160 663	150 201	10 462	13 237
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)	Participations mises en équiv.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	48 960		48 960	48 960
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	44 989		44 989	44 292
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)		261 005	156 396	104 609	106 687
Stocks et en- cours	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	Encours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande		4 682		4 682	
Créances (3)	Clients et comptes rattachés	314 632	3 688	310 944	457 175
	Autres créances	63 462		63 462	81 030
	Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	600 000
	Disponibilités	399 016		399 016	7 121
	Charges constatées d'avance	54 223		54 223	55 605
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)		1 336 016	3 688	1 332 328	1 200 931
Comptes de régul.	Frais d'émission d'Emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à V)		1 597 021	160 084	1 436 937	1 307 618
<u>Renvois</u>			<u>Clause de réserve de propriété</u>		
(1) dont droit au bail			Immobilisations		
(2) part à moins d'un an			Stocks		
(3) part à plus d'un an			Créances		

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

BILAN : PASSIF au 31 déc 2018

(EUR)	31 déc 2018	31 déc 2017
Capital social ou individuel (1) dont versé : 337 500	337 500	337 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :		
Réserve légale (3)	33 750	33 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (3) dont (*) :		
Autres réserves		
Report à nouveau	397 135	423 808
Résultat de l'exercice	150 674	-26 673
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES TOTAL (I)	919 059	768 385
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES TOTAL (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	86 553	60 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES TOTAL (III)	86 553	60 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	669	7 570
Emprunts et dettes financières divers dont (**):	61 257	66 684
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 937	47 611
Dettes fiscales et sociales	313 374	351 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 089	5 816
Produits constatés d'avance		
DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION TOTAL (IV)	431 326	479 233
Ecart de conversion passif	TOTAL (V)	
TOTAL PASSIF (I à V)	1 436 937	1 307 618
<u>Renvois</u>		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital Réserve spéciale de réévaluation		
(2) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	431 326	479 233
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	669	7 570

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

** Emprunts participatifs

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	31 déc 2018 (12 mois)	31 déc 2017 (12 mois)	Variation	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 955 150	1 969 956	-14 807	-1%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 955 150	1 969 956	-14 807	-1%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	2 071	10 616	-8 545	-80%
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	10 219	46 480	-36 260	-78%
Autres produits	702	12 121	-11 420	-94%
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 968 142	2 039 174	-71 032	-3%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	358 760	371 913	-13 153	-4%
Impôts, taxes et versements assimilés	36 308	39 243	-2 935	-7%
Salaires et traitements	1 019 595	1 215 565	-195 970	-16%
Charges sociales	374 201	433 870	-59 669	-14%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 611	6 223	-3 612	-58%
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 688		3 688	
Dotations aux provisions pour risque et charges	26 551	1 000	25 551	2555%

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE SIMPLIFIÉE

Page	SOMMAIRE
NA	<ul style="list-style-type: none">• Faits significatifs• Évènements post-clôture• Circonstances qui empêchent de comparer un exercice à l'autre
	<u>RÈGLES ET MÉTHODES</u>
NA	<ul style="list-style-type: none">• Règles et méthodes comptables• Changement ou modification concernant la présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues
NA	<ul style="list-style-type: none">• Dérogation aux principes comptables et information lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle
	<u>NOTES SUR LE BILAN</u>
NA	<ul style="list-style-type: none">• Composition et évolution des immobilisations• Réévaluations• Etat des amortissements• Composition et évolution des provisions• Echéance des créances et dettes
NA	<ul style="list-style-type: none">• Frais de recherche et développement immobilisés
NA	<ul style="list-style-type: none">• Fonds commercial
NS	<ul style="list-style-type: none">• Éléments fongibles de l'actif circulant• Capital social. Parts de fondateur• Charges à payer et produits à recevoir• Produits et charges imputables à un autre exercice (constatés d'avance)
NA	<ul style="list-style-type: none">• Amortissement des primes de remboursement d'emprunts
NA	<ul style="list-style-type: none">• Nature, montant et traitement des écarts de conversion
NS	<ul style="list-style-type: none">• Créances et dettes représentées par des effets de commerce
	<u>NOTES SUR LE RESULTAT</u>
NA	<ul style="list-style-type: none">• Composition des charges et produits exceptionnels• Transferts de charges• Motif de la reprise exceptionnelle d'amortissements
	<u>AUTRES INFORMATIONS</u>
NA	<ul style="list-style-type: none">• Engagements en matière de pension et de retraite• Engagements financiers
NA	<ul style="list-style-type: none">• Dettes garanties par des sûretés réelles
NA	<ul style="list-style-type: none">• Crédit-bail
NA	<ul style="list-style-type: none">• Liste des filiales et participations
NA	<ul style="list-style-type: none">• Éléments concernant les entreprises liées et les participations (créances et dettes)
NA	<ul style="list-style-type: none">• Consolidation
NC	<ul style="list-style-type: none">• Avances et crédits alloués aux dirigeants

Le sommaire faisant partie intégrante de l'annexe, les indications **N.A.** pour non applicable à l'entreprise, **N.S.** pour non significative ou **N.C.** pour non communiqué (car conduisant à donner indirectement des informations individuelles) remplacent les états néants et sont des informations en elles mêmes.

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)
Annexe des comptes annuels de l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS SIGNIFICATIFS

Néant

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT LA COMPARABILITE D'UN EXERCICE A L'AUTRE

Néant

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 337 500 Euros.

Il est composé de 1 125 000 actions de 0,3 euros.entièrement libérées et de même catégorie.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

FONDS DE COMMERCE

Néant

CONSOLIDATION

Néant

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)
Annexe des comptes annuels de l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

RÈGLES ET MÉTHODES

RÈGLES GÉNÉRALES

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2018 ont été établis en conformité avec le P.C.G. 2016 issu du règlement ANC 2016-07 homologué par arrêté du 26 décembre 2016, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de (1) Permanence des méthodes (2) non-compensation (3) Prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

CHANGEMENT DE METHODE

Néant

DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 à 3 ans
Agencement, aménagement, installation technique	en moyenne 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	en moyenne 5 à 10 ans
Matériel informatique	en moyenne 3 à 5 ans

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

Annexe des comptes annuels de l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Néant

STOCKS

Néant

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale . Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts d'embauche et d'investissements.

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

ETAT DES IMMOBILISATIONS						
EUR	31 déc 2017	Augmentations		Diminutions		31 déc 2018
	Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions, apports, vir.	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 394					6 394
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 394					6 394
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agenc. Aménag. des constructio						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agenc., aménagements divers	89 459					89 459
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 751				547	71 204
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	161 210				547	160 663
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	48 960					48 960
Prêts et autres immobilisations financières	44 292		697			44 989
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	93 252		697			93 949
TOTAL GÉNÉRAL	260 856		697		547	261 005

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

ETAT DES AMORTISSEMENTS				
	31 déc 2017	Dotations de l'exercice	Diminutions	31 déc 2018
EUR	Début de l'exercice	de l'exercice	de l'exercice	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 196			6 196
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 196			6 196
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements divers	77 272	2 265		79 536
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 701	346	383	70 664
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	147 973	2 611	383	150 201
TOTAL GÉNÉRAL	154 168	2 611	383	156 396

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
	Dotations			Reprises			Mvt net en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	
Frais d'étab. et de dév.							
Autres postes d'immob.incor.							
IMMOBILISATIONS INCORP.							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. Gén. Agenc. des const.							
Inst. Techn. Mat.et outil. Ind.							
Inst. gén. agenc. aménag. div							
Matériel de transport							
Mat.bur. Informat. mobilier							
Emballages récup.							
IMMOBILISATIONS CORP.							
TOTAL GÉNÉRAL							

	Montant net au début de l'exercice	Augment. de l'exercice	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

ETAT DES PROVISIONS				
NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice 31 déc 2017	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice 31 déc 2018
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	60 000	26 553		86 553
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	60 000	26 553		86 553
Prov- pour dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations corporelles				
Prov- pour dépréciation sur titres mis en équivalence				
Prov- pour dépréciation sur titres de placement				
Prov- pour dépréciation sur immobilisations financières				
Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours				
Prov- pour dépréciation sur comptes clients		3 688		3 688
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
		3 688		3 688
TOTAL GÉNÉRAL				
	60 000	30 241		90 241

Dont dotations et reprises		d'exploitation	30 241	
		financières		
		exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

CRÉANCES ET DETTES AU 31 déc 2018

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	44 989		44 989
Clients douteux ou litigieux	4 381	4 381	
Autres créances clients	310 251	310 251	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	538	538	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	45 192	45 192	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 405	15 405	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 025	2 025	
Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	302	302	
Charges constatées d'avance	54 223	54 223	
TOTAL DES CRÉANCES	477 306	432 317	44 989
<u>Renvois</u>			
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	669	669		
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 937	45 937		
Personnel et comptes rattachés	82 714	82 714		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 364	94 364		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	107 607	107 607		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	28 689	28 689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	61 257	61 257		
Autres dettes	10 089	10 089		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	431 326	431 326		
<u>Renvois</u>				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	61 257			

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

Annexe des comptes annuels de l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	Montants
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	32 826
Autres créances	2 025
VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	16 362
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	51 213

Charges à payer inclus dans les postes suivants du Bilan	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	669
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 884
Dettes fiscales et sociales	143 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 827
TOTAL CHARGES À PAYER	175 290

	Montants
Charges d'exploitation	54 224
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	54 224

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

Annexe des comptes annuels de l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Non significatif

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Charge	Produit
Produit cession / VNC Immobilisations sorties	164	
Pénalités et amendes	358	
	522	

TRANSFERT DE CHARGES

	Charge	Produit
Avantage en nature		
Fongecif Formations	8 553	5 329
Divers Indemn.	1 667	1 150
Transfertes de Charges d'exploitation	10 219	6 479

ECARTS DE CONVERSION

Non significatif

CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Non significatif

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

Siret 40 391 613 300 040

Tableaux de Gestion

Exercice clos le 31 décembre 2018

Soldes Intermédiaires de Gestion



Cabinet Frank DROZE, Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS (Siret 40 391 613 300 040)

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(EUR)	31 déc 2018 (12 mois)	% CA	31 déc 2017 (12 mois)	% CA	Var. €	Var %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 955 150	100,0	1 969 956	100,0	-14 807	- 0,8
Ventes de marchandises						
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale						
Marge Commerciale en %						
Production vendue	1 955 150	100,0	1 969 956	100,0	-14 807	- 0,8
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	1 955 150	100,0	1 969 956	100,0	-14 807	- 0,8
Matières premières, approv. consommés						
Marge brute de production	1 955 150	100,0	1 969 956	100,0	-14 807	- 0,8
MARGE BRUTE TOTALE	1 955 150	100,0	1 969 956	100,0	-14 807	- 0,8
Autres achats et charges externes	358 760	18,3	371 913	18,9	-13 153	- 3,5
VALEUR AJOUTÉE	1 596 390	81,7	1 598 044	81,1	-1 654	- 0,1
Subventions d'exploitation	2 071	0,1	10 616	0,5	-8 545	- 80,5
Impôts, taxes et versements assimilés	36 308	1,9	39 243	2,0	-2 935	- 7,5
Salaires et charges sociales	1 393 796	71,3	1 649 435	83,7	-255 639	- 15,5
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	168 357	8,6	-80 018	-4,1	+248 375	+ 310,4
Reprise sur am. & prov., transfert de charges	10 219	0,5	46 480	2,4	-36 260	- 78,0
Autres produits	702	0,0	12 121	0,6	-11 420	- 94,2
Dotations aux amortissements	2 611	0,1	6 223	0,3	-3 612	- 58,0
Dotations aux provisions	30 241	1,5			+30 241	
Autres charges	5 693	0,3	1 259	0,1	+4 435	+ 352,3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	140 732	7,2	-28 899	-1,5	+169 631	+ 587,0
Quote-part des opérations en commun						
Produits financiers	10 463	0,5	5 350	0,3	+5 113	+ 95,6
Charges financières						
RÉSULTAT COURANT	151 195	7,7	-23 549	-1,2	+174 744	+ 742,1
Produits exceptionnels			1 250	0,1	-1 250	- 100,0
Charges exceptionnelles	522	0,0	4 375	0,2	-3 853	- 88,1
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT NET COMPTABLE	150 674	7,7	-26 673	-1,4	+177 347	+ 664,9

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

Siret 40 391 613 300 040

Détails des comptes

Exercice clos le 31 décembre 2018



Cabinet Frank DROZE, Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN – ACTIF

PHONE WEB – 75008 PARIS
SIRET 40391613300040

Fin exercice N : 31/12/2018
Fin exercice N-1 : 31/12/2017

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Concessions, brevets et droits similaires	6 393,69	6 393,69		
2050000 Concess. & droits sim. brev.	6 393,69	6 393,69		
Am/Prov sur Concessions, brevets et droits similaires	6 195,50	6 195,50		
2805000 Amort. conc. & dts simul.	6 195,50	6 195,50		
Autres immos corporelles	160 662,83	161 209,66	-546,83	-0,3
2181000 Instal. génér. agenc. amgts	89 459,11	89 459,11		
2183000 Matériel de bureau & infor.	39 455,35	39 688,63	-233,28	-0,6
2184000 Mobilier	31 748,37	32 061,92	-313,55	-1,0
Am/Prov sur Autres immos corporelles	150 200,70	147 972,57	2 228,13	1,5
2818100 Amort. installations	79 536,39	77 271,54	2 264,85	2,9
2818300 Amort. Matériel de bureau & Info.	39 046,85	38 944,73	102,12	0,3
2818400 Amort. mobilier	31 617,46	31 756,30	-138,84	-0,4
Autres titres immobilisés	48 960,00	48 960,00		
2770000 Actions ou parts propres	48 960,00	48 960,00		
Autres immobilisations financières	44 988,85	44 292,20	696,65	1,6
2751000 Dépôts versés		44 292,20	-44 292,20	-100,0
2751004 Dépôts Garantie Paris 4e (Eurofoncière)	24 514,70		24 514,70	0,0
2751006 Dépôts Garantie Paris 6e (PF)	19 154,62		19 154,62	0,0
2751007 Dépôts Garantie Amiens	1 288,28		1 288,28	0,0
2751008 Dépôt Garantie Elis	31,25		31,25	0,0
Avances et acomptes versés sur commandes	4 682,31		4 682,31	0,0
4091000 Fournisseurs Avances et acomptes	4 682,31		4 682,31	0,0
Clients et comptes rattachés	314 632,05	457 174,89	-142 542,84	-31,2
411D Clients débiteurs	277 424,70	384 421,29	-106 996,59	-27,8
4160000 Clients douteux ou litigieux	4 381,35		4 381,35	0,0
4181000 Clients factures à établir	32 826,00	72 753,60	-39 927,60	-54,9
Prov sur Clients et comptes rattachés	3 688,15		3 688,15	0,0
4910000 Prov/dépr. comptes clients	3 688,15		3 688,15	0,0
Autres créances	63 461,99	81 029,65	-17 567,66	-21,7
401D Fournisseurs débiteurs	302,41	853,08	-550,67	-64,6
4098000 Avoirs à recevoir		4 285,94	-4 285,94	-100,0
4250065 Ndf Oganessoff	100,00		100,00	0,0
4250067 Ndf Gaillet	35,11	115,00	-79,89	-69,5
4270000 ATD Rivert	304,00	749,75	-445,75	-59,4
4270028 ATD De Kernavanois	98,59	98,59		
4440000 Etat impôts sur les bénéfices	45 192,00	59 406,00	-14 214,00	-23,9
4456600 T.V.A. sur biens & services	39,15	675,65	-636,50	-94,2
4456610 TVA déduct. sur décaissements	7 849,82	4 908,69	2 941,13	59,9
4458600 T.V.A./fact. non parvenues	6 044,61	6 569,99	-525,38	-8,0
4458710 TVA sur Avoirs à établir	1 471,20	716,00	755,20	105,5
4487000 Etat Produit à recevoir	2 025,10	2 650,96	-625,86	-23,6
Valeurs mobilières de placement	500 000,00	600 000,00	-100 000,00	-16,7
5071000 CAT CDN éch 05/01/19	500 000,00	600 000,00	-100 000,00	-16,7
Disponibilités	399 016,44	7 121,09	391 895,35	*56,0
5121000 Banque : Credit Nord	382 654,11		382 654,11	0,0
5187000 ntérêts courus à recevoir	16 362,33	7 121,09	9 241,24	129,8

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN – ACTIF

PHONE WEB – 75008 PARIS

Fin exercice N : 31/12/2018

SIRET 40391613300040

Fin exercice N-1 : 31/12/2017

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Charges constatées d'avance	54 223,16	55 604,99	-1 381,83	-2,5
4860000 Charges constatées d'avance	54 223,16	55 604,99	-1 381,83	-2,5

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN – PASSIF

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
PHONE WEB – 75008 PARIS Fin exercice N : 31/12/2018				
SIRET 40391613300040 Fin exercice N-1 : 31/12/2017				
Capital social ou individuel	337 500,00	337 500,00		
1010000 Capital	337 500,00	337 500,00		
Réserve légale	33 750,00	33 750,00		
1061100 Réserve légale proprem. dite	33 750,00	33 750,00		
Report à nouveau	397 134,92	423 808,33	-26 673,41	-6,3
1100000 Report à nouveau (SC)	397 134,92	423 808,33	-26 673,41	-6,3
Résultat de l'exercice	150 673,59	-26 673,41	177 347,00	*-5,6
Provisions pour charges	86 552,68	60 000,00	26 552,68	44,2
1582000 Autres provision pour risques et charges	86 552,68	60 000,00	26 552,68	44,2
Emprunts et dettes auprès des éta. de crédit	668,88	7 570,35	-6 901,47	-91,2
5121000 Banque : Credit Nord		6 900,38	-6 900,38	-100,0
5186000 Intérêts courus à payer	668,88	669,97	-1,09	-0,2
Emprunts et dettes financières divers	61 256,91	66 684,26	-5 427,35	-8,1
4551000 C/C M. BOUKERDENNA Mohamed	61 256,91	66 684,26	-5 427,35	-8,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 936,54	47 611,41	-1 674,87	-3,5
401C Fournisseurs créditeurs	24 052,50	23 424,45	628,05	2,7
4081000 Frs factures non parvenues	21 884,04	24 186,96	-2 302,92	-9,5
Dettes fiscales et sociales	313 374,00	351 551,10	-38 177,10	-10,9
421C Personnel - Rémunérations dues créditeurs	485,02	5 488,72	-5 003,70	-91,2
421D Personnel - Rémunérations dues débiteurs	-1 682,81	-9 087,83	7 405,02	81,5
4282000 Dettes prov/congés payés	43 618,20	53 898,77	-10 280,57	-19,1
4283000 Dettes prov/prime	40 293,57	26 281,31	14 012,26	53,3
4310000 Cotis. sécurité sociale	39 660,00	79 589,00	-39 929,00	-50,2
4373200 Caisse Retraite AG2R	8 914,53	18 764,32	-9 849,79	-52,5
4373400 Mutuelle Axa	11 519,16	673,00	10 846,16	*17,1
4373500 Cotis Prévoyance Apicil	2 962,06	3 951,48	-989,42	-25,0
4382000 Charges sociales sur congés à payer	16 138,73	21 020,52	-4 881,79	-23,2
4383000 Charges sociales sur Primes	15 169,66	10 249,71	4 919,95	48,0
4455100 T.V.A. à décaisser	55 320,00	31 692,00	23 628,00	74,6
4457110 Tva Collectée 19,60%	1 411,49	1 411,49		
4457120 Tva Collectée 20%	45 404,40	62 565,96	-17 161,56	-27,4
4458610 Tva sur avoir à recevoir		496,18	-496,18	-100,0
4458700 T.V.A./factures à établir	5 471,00	12 125,60	-6 654,60	-54,9
4482000 Charges fiscales sur congés à payer	985,77	1 218,11	-232,34	-19,1
4483000 Charges fiscales sur primes	926,58	593,96	332,62	56,0
4486333 CAP Formation Profess.	15 483,43	18 032,80	-2 549,37	-14,1
4486334 CAP Effort construction	4 497,00	5 104,00	-607,00	-11,9
4486335 CAP Taxe Apprentissage	6 796,21	7 482,00	-685,79	-9,2
Autres dettes	10 089,45	5 816,06	4 273,39	73,5
4198000 Avoirs à établir	8 827,20	4 296,00	4 531,20	105,5
4250001 Ndf Boukerdenna	86,89	133,29	-46,40	-34,8
4250065 Ndf Oganessoff		211,41	-211,41	-100,0
4675000 Débiteurs divers	1 175,36	1 175,36		

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

PHONE WEB – 75008 PARIS
SIRET 40391613300040

Fin exercice N : 31/12/2018
Fin exercice N-1 : 31/12/2017

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Ventes de services	1 955 149,55	1 969 956,37	-14 806,82	-0,8
7060001 Prest. Ace Exo		591,50	-591,50	-100,0
7060002 Prestations CCHUBB exo	1 078,60	931,00	147,60	15,8
70619632 Prest. Editions Francis Lefèbvre à 20%	225 470,91	323 663,50	-98 192,59	-30,3
70619812 Prest. ACE à 20%		24 394,05	-24 394,05	-100,0
70619932 Prest. Wolters Kluwer France à 20%	898 251,71	818 924,47	79 327,24	9,7
70619942 Prest. Groupe Revue Fiduciaire à 20%	324 915,00	332 010,00	-7 095,00	-2,1
70619982 Prest. Editions Tissot à 20%	238 365,67	246 310,00	-7 944,33	-3,2
7062010 Prest. Francis Lefèbvre Formations à 20%		22 561,10	-22 561,10	-100,0
70625002 Prest. CSTB à 20%	28 044,00	20 970,00	7 074,00	33,7
7062616 Prestat° AMALFI	5 103,75		5 103,75	0,0
7062900 Prest. Editions DALLOZ	57 846,16	77 876,95	-20 030,79	-25,7
7063010 Prestations Editions Techniques de l'Ingénieur	43 453,00	24 006,00	19 447,00	81,0
7063020 Prestations CHUBB	79 665,75	63 667,80	15 997,95	25,1
7063030 Prestat° LEXBASE	23 005,00		23 005,00	0,0
7063100 Prest. ELEGIA	29 950,00	14 050,00	15 900,00	113,2
Subventions d'exploitation	2 071,17	10 616,16	-8 544,99	-80,5
7400000 Subventions d'exploitation	2 071,17	10 616,16	-8 544,99	-80,5
Reprise sur amt. et provisions, transfert de charges	10 219,38	46 479,73	-36 260,35	-78,0
7815000 Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation		40 000,00	-40 000,00	-100,0
7910000 Transferts charges d'exploit.	1 666,53	1 150,00	516,53	44,9
7911000 Transfert de charges : frais formation+coût salarial	8 552,85	5 329,73	3 223,12	60,5
Autres produits	701,61	12 121,36	-11 419,75	-94,2
7580000 Pdts divers de gest. courante	701,61	12 121,36	-11 419,75	-94,2
Autres achats et charges externes	358 759,65	371 912,52	-13 152,87	-3,5
6061100 Edf-Gdf 4e étage (réf 8440) DDO 2252	3 109,62	3 445,02	-335,40	-9,7
6061110 Edf-Gdf 6ème étage (réf 4157) - DDP 2251	1 900,38	2 276,52	-376,14	-16,5
6061120 Edf Amiens	1 046,59	2 331,45	-1 284,86	-55,1
6062000 Frais carburant		264,01	-264,01	-100,0
6063000 Fourn. d'entr. petit équip.	3 868,27	1 840,98	2 027,29	110,1
6063100 Entretien Elis	1 282,14	1 811,60	-529,46	-29,2
6064000 Fournitures administratives	1 019,42	330,85	688,57	*3,1
6064100 Copies	495,79	338,97	156,82	46,3
6111000 Sous-Traitance Prise de rendez-vous	3 150,00		3 150,00	0,0
6132000 Locations 4e étage (Eurofoncière)	97 411,78	96 294,04	1 117,74	1,2
6133000 Location 6ème étage (PF)	76 027,76	75 177,71	850,05	1,1
6134000 Loyer Amiens	7 846,13	8 578,66	-732,53	-8,5
6135300 Location Culligan	371,02	465,04	-94,02	-20,2
6135310 Location Elis (fontaine)	256,65	256,65		
6135904 Location Logiciel	6 960,00	6 960,30	-0,30	0,0
6140000 Charges locatives 6ème étage	14 608,23	16 439,74	-1 831,51	-11,1
6141000 Charges locatives 4ème	16 475,55	17 983,22	-1 507,67	-8,4
6142000 Charges locatives Amiens	5 214,32	6 140,88	-926,56	-15,1
6152000 Entr. répar/biens immobil.	951,96	200,00	751,96	*4,8
6152100 Entretien locaux	11 109,17	13 561,49	-2 452,32	-18,1
6156000 Maintenance	1 434,24	2 260,40	-826,16	-36,6
6161000 Assurances AGF Pro (41268307)	2 400,30	2 342,39	57,91	2,5
6161100 Assur. AGF Prof. lib. RC n°3419977	3 010,87	1 330,08	1 680,79	126,4
6162000 Assur. AGF Bris Machine n°34199773	1 358,42	1 259,31	99,11	7,9
6163100 Rc Pro ICAP0001115	829,69	6 052,24	-5 222,55	-86,3
6163400 Mulstiriques (Amiens)	1 162,08	1 317,90	-155,82	-11,8
6226000 Honoraires Paies	11 273,00	11 570,00	-297,00	-2,6
6226110 Honoraires comptabilité	14 000,00	14 600,00	-600,00	-4,1

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

PHONE WEB - 75008 PARIS
SIRET 40391613300040

Fin exercice N : 31/12/2018
Fin exercice N-1 : 31/12/2017

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Autres achats et charges externes ... suite				
6226200 Honoraires Juridiques	7 500,00	9 981,80	-2 481,80	-24,9
6226400 Honoraires Commissaire aux comptes	5 500,00	5 500,00		
6226500 Honoraires Bourse (EEF...)	11 516,28	11 209,12	307,16	2,7
622660 Honoraires conseils externes	5 690,16	6 459,84	-769,68	-11,9
6227000 Frais d'actes & contentieux	198,72	45,48	153,24	*4,4
6233100 Frais hébergement site	59,88		59,88	0,0
6244000 Transports administratifs (Courses)	60,00		60,00	0,0
6251000 Voyages & déplacements : Divers	845,58	1 453,18	-607,60	-41,8
6251100 Voyages & déplacements : PS		1 854,46	-1 854,46	-100,0
6257000 Réceptions	4 745,09	5 301,66	-556,57	-10,5
6262000 Frais Colt (131747:Paris-155222:Amiens)	17 950,53	19 151,99	-1 201,46	-6,3
6263300 SFR (ex Neuf Cegetel)	613,20	601,20	12,00	2,0
6263400 Viatelecom	545,91	640,04	-94,13	-14,7
6264000 Affranchissement	2 383,04	1 711,80	671,24	39,2
6265100 Portable BM	195,92	280,77	-84,85	-30,2
6267000 Internet	812,72	156,00	656,72	*5,2
6268000 Frais téléphonique ADISTA	6 119,17	7 327,43	-1 208,26	-16,5
6271000 Frais/titres (ach. vte garde)	776,51	560,57	215,94	38,5
6278000 Autres frais & commissions	406,00	439,00	-33,00	-7,5
6278100 Frais Bancaires : agios	2 792,56	2 799,73	-7,17	-0,3
6281000 Concours divers (cotisations)	630,00	1 009,00	-379,00	-37,6
6283000 Formations Divers	845,00		845,00	0,0
Impôts, taxes et versements assimilés	36 308,32	39 242,92	-2 934,60	-7,5
6333000 Particip. employ. form. prof.	12 952,83	15 084,00	-2 131,17	-14,1
6334000 Particip. employ. eff. const.	4 496,00	5 104,00	-608,00	-11,9
6335000 Vers. lib. dts.exonér. T.A.	6 796,21	7 482,00	-685,79	-9,2
6338100 Charges fiscales s/ Congés payés	-232,34	-64,73	-167,61	*3,6
6338200 Charges fiscales sur primes	332,62	-124,35	456,97	*2,7
6351200 CFE	8 124,00	8 048,00	76,00	0,9
6351300 CVAE	3 839,00	3 714,00	125,00	3,4
Salaires et traitements	1 019 595,15	1 215 565,04	-195 969,89	-16,1
6411000 Salaires appointements comm.	979 737,97	1 076 872,45	-97 134,48	-9,0
6411100 Avantage en nature	18 167,25	17 985,96	181,29	1,0
6412000 Var Prov. Congés payés	-10 280,57	-3 627,68	-6 652,89	-183,4
6413000 Var Prov Primes & gratifications	14 012,26	-5 929,84	19 942,10	*2,4
6414000 Indemnités IJSS + Prévoyance	-212,10	271,09	-483,19	-178,2
6414900 Avantage en nature GSC & RIP		-0,73	0,73	100,0
6415000 Indemnités Exo	5 131,16	67 999,37	-62 868,21	-92,4
6415010 Indemnité Exo (rupture conventionnelle)		13 322,00	-13 322,00	-100,0
6415020 Indemnité de rupture conventionnelle (s et ni)		34 044,00	-34 044,00	-100,0
6416000 Indemnité Transport (Carte Orange)	13 039,18	14 628,42	-1 589,24	-10,9
Charges sociales	374 200,62	433 870,02	-59 669,40	-13,8
6451000 Cotisations URSSAF	238 877,51	286 348,18	-47 470,67	-16,6
6453000 Retraite AG2R (Agirc Arrco)	68 406,20	83 635,86	-15 229,66	-18,2
6453100 Cotisation Assedic	37 240,00	42 423,03	-5 183,03	-12,2
6453714 Cotis APICIL Prévoyance	7 720,66	9 271,93	-1 551,27	-16,7
6453715 Cotis Mutuelle Axa	19 365,05	19 867,38	-502,33	-2,5
6458100 Prov. Charges sociales s/ CP	-4 881,79	-839,53	-4 042,26	*5,8
6458200 Prov. Charges sociales s/ Primes	4 919,95	-1 990,53	6 910,48	*2,5
6471000 Tickets restaurant	34 325,29	45 177,16	-10 851,87	-24,0
6472000 Versements aux comités d'entreprise	7 337,17	413,40	6 923,77	*17,7
6475000 Médecine du travail pharmac.	6 082,58	5 181,14	901,44	17,4
6491000 Crédit Impôt Compétitivité Emploi	-45 192,00	-55 618,00	10 426,00	18,8

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

PHONE WEB - 75008 PARIS
SIRET 40391613300040

Fin exercice N : 31/12/2018
Fin exercice N-1 : 31/12/2017

RUBRIQUES FISCALES	Ex N	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 611,21	6 222,91	-3 611,70	-58,0
6811200 Dot/immob. corporelles	2 611,21	6 222,91	-3 611,70	-58,0
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 688,15		3 688,15	0,0
681740 Dot/prov. dep. créances	3 688,15		3 688,15	0,0
Dotations aux provisions pour risques et charges	26 552,68		26 552,68	0,0
6815000 Prov pour risques et charges d'exploitation	26 552,68		26 552,68	0,0
Autres charges	5 693,46	1 258,74	4 434,72	*4,5
6580000 Charges div. gestion courante	5 693,46	1 258,74	4 434,72	*4,5
Autres intérêts et produits assimilés	10 462,63	5 349,86	5 112,77	95,6
7640000 Produits de valeurs mobilières	10 462,63	5 349,86	5 112,77	95,6
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 250,00	-1 250,00	-100,0
7750000 Produits de cession d'éléments d'actif		1 250,00	-1 250,00	-100,0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	358,00		358,00	0,0
6711000 Pénalités sur marchés	358,00		358,00	0,0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	163,51	4 374,74	-4 211,23	-96,3
6752000 VNC immobilis. corporelles	163,51	1,74	161,77	*94,0
6788000 Charges exceptionnelles diverses		4 373,00	-4 373,00	-100,0

PHONE WEB

88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS

Siret 40 391 613 300 040

Dossier Fiscal

Exercice clos le 31 décembre 2018

Liasse 2065

Tableaux 2050 à 2059 G



Cabinet Frank DROZE, Expert Comptable

87bis avenue de Wagram 75017 Paris

Siret 393 912 407 00011

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris

Téléphone : +33 (0)1 46 22 04 45 - Télécopie : 01 42 67 23 44 - Email : contact@droze.fr

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
PHONE WEB 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS	
SIRET 40391613300040	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Télémarketing, phoning
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%		
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abatements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art.44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art.44 septies	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies	<input type="checkbox"/>
		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
			<input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art.244,quater X <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice du formulaire n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065)	
1. Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258, indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de l'entité désignée :	
	N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et n° d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
	N°

G SI L'ENTREPRISE UTILISE UNE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, COCHEZ LA CASE <input checked="" type="checkbox"/>	
Dans ce cas, nom du logiciel utilisé	COGILOG

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez les informations pour télédéclarer et les notices des liasses fiscales sur www.impots.gouv.fr

Noms et adresses :	
Du professionnel de l'expertise comptable :	M DROZE, 87B Avenue de Wagram 75017 PARIS, Tel. 0146220445
Du conseil :	
Du CGA ou du viseur conventionné :	
N° d'agrément du CGA/OGMA/Viseur :	
CGA/OMGA <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>
Identité du déclarant :	
Date :	28/4/2019
Lieu :	PARIS
Qualité et nom du signataire :	MONSIEUR BOUKERDENNA MOHAMED, PRESIDENT
Signature :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n°2065, à la rubrique "Nouveautés").

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfiques soumis au taux réduit
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
PHONE WEB 88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
40391613300040	8220Z	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	105 232
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033 B, ligne 360)	105 232

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 591)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	<i>Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 x durée de l'exercice (en mois) / 12</i>	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL

Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 %

Total des lignes (d-j-k), report du cadre C-2 de l'imprimé n° 2065

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

- (1) La plus-value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun.
- (2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus-value nette à long terme de l'exercice.

Désignation de l'entreprise		PHONE WEB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2		
Adresse de l'entreprise		88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 1 2		
Numéro SIRET*				Néant * <input type="checkbox"/>		
4 0 3 9 1 6 1 3 3 0 0 0 4 0						
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 8		
				N-1		
				3 1 1 2 2 0 1 7		
				Net		
				3		
				Net		
				4		
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 394	AG	6 196	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
ACTIF IMMOBILISÉ* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	160 663	AU	150 201	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	48 960	BE	48 960	
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	44 989	BI	44 989	
	TOTAL (II)	BJ	261 005	BK	156 396	
					104 609	
					106 687	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 682	BW	4 682
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	314 632	BY	3 688
		Autres créances (3)	BZ	63 462	CA	63 462
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	500 000	CE	500 000
	Disponibilités	CF	399 016	CG	399 016	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	54 223	CI	54 223	
	TOTAL (III)	CJ	1 336 016	CK	3 688	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 597 021	1A	160 084	
					1 436 937	
					1 307 618	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations :				Stocks :		
				Créances :		

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise		PHONE WEB		Néant * <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 337 500)	DA	337 500	337 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	33 750	33 750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	397 135	423 808	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	150 674	(26 673)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées*	DK			
		TOTAL (I)	DL	919 059	768 385
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	86 553	60 000	
	TOTAL (III)	DR	86 553	60 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	669	7 570	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	61 257	66 684	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 937	47 611	
	Dettes fiscales et sociales	DY	313 374	351 551	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	10 089	5 816		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	431 326	479 233	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 436 937	1 307 618	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	431 326	479 233		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	669	7 570		

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise :		PHONE WEB				Néant * <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	1 955 150	FH	FI	1 955 150	1 969 956
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 955 150	FK	FL	1 955 150	1 969 956
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	2 071	10 616	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	10 219	46 480	
	Autres produits (1) (11)			FQ	702	12 121	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 968 142	2 039 174
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	358 760	371 913	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	36 308	39 243	
	Salaires et traitements*			FY	1 019 595	1 215 565	
	Charges sociales (10)			FZ	374 201	433 870	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA	2 611	6 223	
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	3 688		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	26 553		
Autres charges (12)			GE	5 693	1 259		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 827 409	2 068 072	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	140 732	(28 899)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	10 463	5 350	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	10 463	5 350	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	10 463	5 350	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	151 195	(23 549)	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise :		PHONE WEB		Néant * <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*		HB		1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		1 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	358	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*		HF	164	4 375
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	522	4 375
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	(522)	(3 125)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 978 604	2 045 773	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 827 931	2 072 447	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	150 674	(26 673)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier*	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	10 219
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC & Produit cession immobilisation cédée			164		
Pénalités et amendes			358		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		PHONE WEB				Néant * <input type="checkbox"/>	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	6 394	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	89 459	KW		KX	
	Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	71 751	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	161 210	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés		1P	48 960	1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	44 292	1U		1V
		TOTAL IV	LQ	93 252	LR		LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	260 856	ØH		ØJ	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	6 394	LW
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	89 459	MN
	Matériel de transport	IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW	547	MS	71 204	MT	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	
Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IY	547	NG	160 663	NH	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7
	Autres participations		IO		ØX		ØY
	Autres titres immobilisés		I1		2B	48 960	2C
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	44 989	2F
		TOTAL IV	I3		NJ	93 949	NK
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	547	ØL	261 005

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 1 8**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **PHONE WEB**

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB										Néant * <input type="checkbox"/>																			
CADRE A																													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*																													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																	
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN																	
Autres immobilisations incorporelles			PE			6 196			PF			PG			PH			6 196											
Terrains			PI			PJ			PK			PL																	
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ														
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU														
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY																	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC																	
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			77 272			QE			2 265			QF			79 536								
			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK														
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			70 701			QM			346			QN			383			QO			70 664		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT														
TOTAL III			QU			147 973			QV			2 611			QW			383			QX			150 201					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ØN			154 168			ØP			2 611			ØQ			383			ØR			156 396					
CADRE B																													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice															
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6															
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8															
Constructions		Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5		R6															
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4													
Inst. techniques mat. et outillage		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2															
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9															
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales. agenc. am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7													
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5													
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3													
		Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1													
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8															
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO															
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV															
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ															
CADRE C																													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice													
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8													
Primes de remboursement des obligations												SP				SR													

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB		Néant * <input type="checkbox"/>					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	60 000	5W	26 553	5X	86 553
TOTAL II	5Z	60 000	TV	26 553	TW	86 553	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	3 688	6V	3 688	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	3 688	TZ	UA	3 688
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	60 000	UB	30 241	UC	90 241
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	30 241	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		PHONE WEB			Néant * <input type="checkbox"/>		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	44 989	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	4 381	4 381		
	Autres créances clients		UX	310 251	310 251		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* <input type="checkbox"/> UO)		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY	538	538		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	45 192	45 192	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 405	15 405	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	2 025	2 025	
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	302	302		
	Charges constatées d'avance		VS	54 223	54 223		
	TOTAUX		VT	477 306	432 317	44 989	
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	669	669		
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	45 937	45 937			
Personnel et comptes rattachés		8C	82 714	82 714			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	94 364	94 364			
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	107 607	107 607		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	28 689	28 689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	61 257	61 257			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 089	10 089			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	431 326	431 326			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	61 257
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB		Formulaire déposé au titre de l'IR <input type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant * <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8			
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	150 674		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	4 496	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	358	Charges financières (art.212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) — imposées aux taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	— Plus-values nettes à court terme — Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
				TOTAL I	WR	155 528	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % ou au taux de 16 % pour les entreprises à l'IR					
		— imposées au taux de 0 %					
		— imposées au taux de 19 %					
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		— imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales* (Produit net des actions et parts d'intérêts :				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déductions exceptionnelles pour investissement *	X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI	105 232		
bénéfice (I moins II)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficit (II moins I)							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL	105 232	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO		

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB		Néant * <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	130 217	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	105 232	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	24 985	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	24 985	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
Taxe effort Construction	9K	4 496	9L 5 104
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	4 496	YO 5 104
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : PHONE WEB										Néant * <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	423 808	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(26 673)				Dividendes	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
	TOTAL I	ØF	397 135		Report à nouveau (N B: le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG		397 135					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7		YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	3 150							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	188 873	XQ	225 171		228 296					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	55 678		59 366					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES		ST	74 760		84 250					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	358 760		371 913					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	11 963		11 762					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	24 345		27 481					
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	36 308		39 243					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	398 224		381 888					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	69 902		73 109					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année précédente) *				ØB	999 443		1 134 204					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0				ZR	0		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise :		PHONE WEB				Néant * <input type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1	Table + chaise Quinhon 16102009	314	275		38	
	2	Jabra Bizz 2400 DUO USB MSOC 1009032016	233	108		125	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1		(38)	(38)			
	2		(125)	(125)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			(164)				
Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B)	(C)		
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (11)				(Ventilation par taux)			

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise :

PHONE WEB

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

DGFIP N° 2059-D 2019

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :	PHONE WEB	Néant * <input checked="" type="checkbox"/>
-------------------------------	-----------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

Désignation de l'entreprise : <u>PHONE WEB</u>		Néant * <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : <u>01012018</u>	et clos le : <u>31122018</u>	Durée en nombre de mois <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	40	
dont apprentis	YF	1	
dont handicapés	YG	4	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 955 150	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	10 219	
TOTAL 1	OX	1 965 369	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	702	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 071	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	2 773	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	169 886	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 693	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	175 580	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)	OG	1 792 562	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 792 562	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. (*) Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 4 0 3 9 1 6 1 3 3 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PHONE WEB

ADRESSE (voie) 88 RUE DE COURCELLES

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 9 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 470277

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 134 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 654723

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA/NV Dénomination CORRESP EUROCLEAR BANK

N° SIREN (si société établie en France) 9 9 9 9 9 9 9 9 % de détention 33,47 Nb de parts ou actions 376501

Adresse : N° 1 Voie BOULEVARD DU ROI ALBERT II

Code Postal 1210 Commune BRUSSELS Pays BELGIQUE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOUKERDENNA Prénom(s) MOHAMED

Nom marital % de détention 18,41 Nb de parts ou actions 207057

Naissance : Date 13/04/1968 N° Département 99 Commune ALGER Pays ALGERIE

Adresse : N° 186 Voie BD PEREIRE

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique DELHOMME Prénom(s) CHRISTIAN

Nom marital % de détention 11,17 Nb de parts ou actions 125718

Naissance : Date 01/01/1900 N° Département 83 Commune TOULON Pays FRANCE

Adresse : N° 145 Voie RUE JACQUEMET

Code Postal 8300 Commune TOULON Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 4 0 3 9 1 6 1 3 3 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE PHONE WEB

ADRESSE (voie) 88 RUE DE COURCELLES

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 0

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

Table with 8 rows for filial information. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise **PHONE WEB**

du 01012018

Adresse **88 RUE DE COURCELLES 75008 PARIS**

au 31122018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM, EMPLOI OCCUPÉ ET ADRESSE COMPLÈTE

1	BOUKERDENNA Mohamed, PRÉSIDENT, 186 Boulevard Pereire, 75017 PARIS, FRANCE
2	AGOUMI Omama, Commerciale Sédentaire, 17 rue Carle Herbert 92400 COURBEVOIE
3	MAHIOUZ Hind, Commerciale Sédentaire, 78 rue des Amandiers 75020 PARIS
4	GIRARDET Isabelle, Commerciale Sédentaire, 113 rue du Château 75014 PARIS
5	LE NY Gael, Responsable de Production, 175 avenue de Clichy 75017 PARIS
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
							aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	
1	99 300		18 167		117 467				117 467
2	45 078				45 078				45 078
3	42 904				42 904				42 904
4	38 917				38 917				38 917
5	32 548				32 548				32 548
6									
7									
8									
9									
10									
**	258 748		18 167		276 915				276 915

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2018 (total col. 9 + total col. 10) 10	276 915	- de l'exercice 2018 10	
- de l'exercice précédent 10	365 469	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité MONSIEUR BOUKERDENNA MOHAMED, PRÉSIDENT		À PARIS	
		le 28/4/2019	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS

2069-RCI

Si PME au sens communautaire, cochez la case

Société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :

Nom, adresse :

SIREN :

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre :

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (1)	Montant	
CIC	45 192	(1) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi : "APR" Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage "CSV" Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés "MAI" Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs "FOR" Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise "AUD" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles "CIN" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques "CCI" Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers "CIC" Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi "RAC" Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés "MEC" Réduction d'impôt au titre du mécénat "VEL" Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos "AUT" Autres crédits d'impôts

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors DOM	1	753 193
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt dans les DOM	2	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés cotisant à une caisse de congés hors DOM	3	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés cotisant à une caisse de congés dans les DOM	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
Montant du CICE préfinancé		
Montant du crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		

En présence de CICE, dans la colonne "Crédit d'impôt (1)" vous devez saisir "CIC", puis dans la colonne "Montant" vous devez saisir :
 (ligne 1 x 6 %) + (ligne 2 x 9 %) + (((ligne 3 x 6 %) + (ligne 4 x 9 %)) x 10/90) + ligne 5

RÉDUCTION D'IMPÔT EN FAVEUR DU MÉCÉNAT

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
---	--

II - CRÉDITS D'IMPÔTS AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (2)	Montant	
		(2) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi : "BIO" Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique "PTZ" Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété "CIR" Crédit d'impôt en faveur de la recherche "CJV" Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo "ART" Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art "FAM" Crédit d'impôt famille "PHO" Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques "COR" Crédit d'impôt pour investissement en Corse "COL" Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social "CIO" Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif "RTA" Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole "PTR" Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé "CPE" Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique "PVM" Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières "AUT" Autres crédits d'impôts

Si vous avez saisi AUT, précisez le crédit d'impôt :

Si vous avez saisi CIR, précisez le montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM :

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
Crédit d'impôt (3)	Montant	(3) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi : "BIO" Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique "APR" Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage "PTZ" Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété "CIR" Crédit d'impôt en faveur de la recherche "MAI" Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs "ART" Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art "FOR" Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise "CIC" Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi "PTR" Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé "CPE" Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		
Crédit d'impôt (3)	Montant	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

